

## FORMATION INITIALE DES APPRENANTS DU PREMIER CYCLE DE LA FILIÈRE HISTOIRE À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE BERTOUA (CAMEROUN)\*

Jacques Serge KOUADJOVI KALELJE II<sup>1</sup>, Patrick MBENGUE ZE<sup>2</sup>

10.52846/AUCPP.2023.2.05

### **Résumé**

*Le système universitaire du Cameroun est bâti sur deux grands piliers de formation : les établissements facultaires classiques et les grandes écoles. Parmi ces dernières, les Écoles Normales Supérieures (ENS) figurent parmi les plus en vue. Le Cameroun dispose de nos jours quatre Écoles Normales Supérieures ; la dernière-née étant l'École Normale Supérieure de Bertoua. En son sein, le département d'Histoire fait partie des premiers que compte cette institution. Sa mission est de former les futurs enseignants d'Histoire et de Géographie des lycées et collèges du Cameroun, en leur dotant des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Cette formation à vocation professionnelle est axée sur une double compétence théorique et pratique. Celle-ci a pour finalité, une meilleure insertion des apprenants dans l'enseignement secondaire général.*

*Mots clés : Bertoua ; Formation ; Enseignant ; Premier cycle ; Écoles Normales Supérieures.*

## INITIAL TRAINING FOR LEARNERS OF HISTORY FIRST CYCLE AT THE HIGHER TEACHER TRAINING SCHOOL OF BERTOUA (CAMEROON)

### **Abstract**

*The university system in Cameroon is based on two main pillars of training: the classic faculty establishments and the higher school. Among them, the Higher Teacher Training College are the most prominent. Cameroon now has four types of these training college; the latest being the Higher Teacher Training College of Bertoua. History Department is one of the first in this institution. Its mission is to train future teachers of History and Geography for high schools and colleges in Cameroon, by providing them knowledge, know-how and life skills. This vocational*

---

\* This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

<sup>1</sup> Assistant PhD, University of Douala and University of Bertoua, Cameroon, e-mail address: sergekouadjovi@gmail.com.

<sup>2</sup> General secondary school teacher, PhD student at The University of Ngaoundéré, Cameroon, e-mail address: mbengueze4@gmail.com, corresponding author.

*training is based on a dual theoretical and practical skill. The purpose of this is to improve the integration of learners into general secondary education.*

**Key words:** Bertoua; Training; Teacher, Undergraduate; Higher Teacher Training College.

## 1. Introduction

Conformément aux orientations de la nouvelle gouvernance universitaire, le Président de la République a initié un programme visant l'intensification de l'offre de formation académique et professionnelle. La matérialisation de cette vision du Chef de l'État s'est traduite par la création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur au rang desquels figure en bonne place l'École Normale Supérieure (ENS) de Bertoua. Créée par décret n° 2018/005 du 8 janvier 2018 du Président de la République, cette école de formation est un établissement d'abord rattaché à l'Université de Ngaoundéré, puis depuis janvier 2022 à l'Université de Bertoua. Ses principales missions sont de former les enseignants généralistes du secondaire dans l'optique d'accroître l'offre en personnel enseignant au sein des établissements d'enseignement secondaire général sur l'ensemble du territoire national. À cela, s'ajoutent la recherche et l'appui au développement qui constituent les missions que l'État a assignées à l'Université. Le système universitaire du Cameroun est bâti sur deux grands piliers de formation. Il s'agit des établissements facultaires classiques et des grandes écoles. Parmi ces dernières, les Écoles Normales Supérieures (ENS) figurent parmi les plus en vue. Le Cameroun dispose de nos jours quatre Écoles Normales Supérieures. La dernière-née, et pas la moindre desdits établissements, est l'École Normale Supérieure de Bertoua.

Parmi les départements d'études qui sont opérationnels, figure en bonne place le département d'Histoire. Ce dernier est composé de deux cycles de formation dont les conditions d'accès sont fixées par le gouvernement. Parallèlement, la dynamique de la formation initiale des apprenants du premier cycle de la filière Histoire obéit à l'harmonisation des programmes des filières normales qui a été élaborée afin d'asseoir un minimum commun des programmes de la formation normale afin d'avoir les mêmes curricula de formation sur toute l'étendue du territoire. L'objectif de cet article est de présenter les conditions d'accès au premier cycle de la filière Histoire, et d'analyser la dynamique de la formation initiale théorique et pratique sur le plan académique, psychopédagogique et professionnel. Cet objectif pourra servir plus tard, d'objet de comparaison avec d'autres écoles de formations des enseignants du continent africain et européen.

Cette analyse est ainsi bâtie sur une approche qualitative. Elle est issue d'abord d'une expérience empirique en tant qu'Enseignant à l'ENS de Bertoua, et ensuite d'une exploitation minutieuse des documents administratifs et académiques multiformes. Le traitement des données s'est fait par la confrontation des écrits administratifs par rapport aux réalités du terrain d'une part, et la confrontation des données issues des entretiens effectués avec les enseignants concernés par cette formation. Il s'agit donc d'épiloguer respectivement sur les conditions d'admission au

premier cycle du département d'Histoire de l'ENS de Bertoua d'une part ; et analyser le *Cursus studiorum* sur l'aspect académique, psychopédagogique et opérationnel.

## **2. Conditions de sélection/admission au premier cycle du département d'Histoire de l'ENS de Bertoua**

L'admission au département d'Histoire de l'ENS de Bertoua se fait selon les conditions fixées par le gouvernement, sous la houlette des services du Premier Ministre. Les services techniques tels que le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MIINSUP) d'une part et le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) d'autre part, exécutent en aval les orientations du Chef gouvernement relatives à l'admission dans les écoles nationales de formation et au recrutement dans la fonction publique (Circulaire n°004/CAB/PM, 2000). Lesdites conditions dépendent selon que l'on soit candidat au premier cycle ou au second cycle.

Les modalités d'admission au premier cycle de la filière « Histoire » à l'ENS de Bertoua diffèrent selon que l'on soit candidat régulier, c'est-à-dire pris en charge par l'État du Cameroun ; ou auditeur libre, c'est-à-dire pas pris en charge par l'État du Cameroun.

### **2.1. De l'admission des candidats réguliers du premier cycle**

L'admission au premier cycle de la filière Histoire de l'ENS de Bertoua est conditionnée par un arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur qui fixe les séries ouvertes et le nombre de places disponibles. Dans le même arrêté, un article précise le nombre de sessions, la nationalité et le sexe, l'âge et les diplômes exigés aux postulants. À titre illustratif, il est mentionné que « le concours est ouvert en une seule session aux camerounais des deux sexes, âgés de 28 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et titulaires du Baccalauréat ou du GCE A/L exigé pour chaque série sollicitée » (Arrêté n° 21-00353/MINSUP, 2021). Pour la filière Histoire, le diplôme exigé est le Baccalauréat et/ou le *General Certificate of Education* - GCE A/L (Arts)- toutes séries confondues. Parallèlement, les diplômes étrangers (non camerounais) sont acceptés à condition que les propriétaires présentent soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé de dépôt de la demande d'équivalence, délivrés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINSUP). Toutefois, l'admission à l'École Normale Supérieure de Bertoua ne peut être prononcée qu'à la suite de la présentation de l'acte par lequel le Ministre de l'Enseignement Supérieur accorde l'équivalence sollicitée (Ibid., p. 4). Cela pose le problème de la fiabilité de la coopération culturelle entre les institutions universitaires du Cameroun et celles d'autres pays étrangers.

Les candidats étrangers et les fonctionnaires ne sont pas exclus de ce concours, car, les premiers peuvent être admis à concourir dans les mêmes conditions académiques et dans la limite des places disponibles, conformément à la réglementation en vigueur. Tandis que les fonctionnaires ne peuvent postuler en qualité de candidats externes (Arrêté n° 21-00353/MINSUP, 2021).

Parallèlement, dans le dossier de candidature, certaines conditions non moins négligeables sont prises en compte. Il s'agit des conditions sanitaires d'une part et

juridiques d'autre part. En effet, quant aux conditions sanitaires il est exigé à chaque candidat un certificat médical délivré par un médecin de l'administration publique, attestant que le candidat est physiquement et médicalement apte à l'exercice de la fonction d'enseignant. Le postulant doit être indemne des carences physiologiques notoires au niveau de l'élocution, de l'audition, de la vue ou de la motricité. Il faut tout de même noter que cette description officielle n'élague pas le débat qu'il pourrait y avoir autour de la qualité voire la fiabilité du certificat médical délivré par les services publics. Quant aux conditions juridiques, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois mois est exigé à chaque impétrant.

La phase opérationnelle de l'admission au premier cycle de la filière « Histoire », est le concours proprement dit. Ledit concours est partitionné en deux parties, toutes déterminantes. D'une part nous avons la validation des épreuves écrites, et d'autre part l'étude de dossier. Dans la *praxis*, les épreuves écrites sont classifiées en « épreuve majeure » et « épreuve mineure ». Pour la filière Histoire, il s'agit de l'« Histoire » comme épreuve majeure et de la « Géographie » comme épreuve mineure. Cette étape compte pour 70% dans l'évaluation totale du candidat.

Quant à la note de l'étude de dossier, elle est établie en fonction de plusieurs critères bien définis. Il s'agit respectivement de :

- conformité du profil du candidat ;
- l'âge du candidat ;
- nombre d'années passées dans le cursus secondaire ;
- notes obtenues au Probatoire ou GCE O/L et au Baccalauréat ou GCE A/L.

Ces différents critères de l'étude de dossier comptent pour 30% dans l'évaluation totale. Toutefois, ce pourcentage est pris en compte seulement au terme des épreuves écrites dans le cadre des admissions définitives. Si les modalités d'admission des candidats réguliers peuvent être qualifiées de lourdes, les modalités relatives à l'admission des auditeurs libres sont plus allégées.

## **2.2. De l'admission des auditeurs libres du premier cycle**

L'admission des auditeurs libres au premier cycle de la filière « Histoire » de l'ENS de Bertoua est conditionnée par une circulaire du recteur de l'Université de Ngaoundéré qui fixe les séries ouvertes et le nombre de places disponibles. Ici, les conditions liées à la nationalité sont éludées. Le dossier de candidature est placé, voire conditionné par une lettre de recommandation, sous pli fermé, du responsable de l'établissement ou de l'entreprise privée employant le candidat. Cette lettre est adressée au directeur de l'ENS de Bertoua. Il est ainsi loisible de constater que cette option est mise sur pied afin de consolider le partenariat public privé dans le domaine de l'éducation.

En termes de similitudes avec les conditions d'admission des candidats réguliers, les préalables sanitaires et juridiques sus-évoqués sont semblables. Ici, seule l'étude de dossier permet de donner une admission au postulant. La phase évaluation écrite n'existe pas et les conditions d'âge sont plus favorables que celles des candidats réguliers. Malgré le fait qu'il n'est pas aisé d'établir un lien objectif entre les conditions d'accès et la formation en elle-même, après la validation de tous

ces détails administratifs, l'apprenant fait face à une formation initiale ayant une durée de trois ans.

### 3. Les étapes du *Cursus studiorum* : formation académique, psychopédagogique et mise en condition opérationnelle

#### 3.1. Assimilation des unités d'enseignement académiques et professionnelles : une mise en condition théorique déterminante

Le premier cycle du cursus de formation est constitué des niveaux 1, 2 et 3. Il s'agit pour les apprenants de faire obligatoirement deux semestres par niveau d'étude. Pour mieux appréhender la dynamique de la formation initiale à l'échelle académique et psychopédagogique et professionnelle, il est non moins important de présenter le contenu des enseignements et leurs objectifs par niveau d'étude.

Au premier cycle de formation, les apprenants suivent un programme d'enseignement composé des Unités d'Enseignement (UE) majeurs, mineurs et des Unités d'Enseignement transversales et professionnelles. Ces différentes unités sont-elles même divisées en Éléments Constitutifs (EC).

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux appréhender les Unités d'Enseignement dispensées de manière théorique durant les trois années de formation, soit deux semestres par année, pour un total de six semestres d'assimilation théorique pour le premier cycle.

**Tableau 1. Éléments de formation initiale en 1<sup>ère</sup> année de la filière Histoire**

<b>Semestre 1</b>	
<b>Unités d'Enseignement majeures</b>	<b>Éléments Constitutifs (EC)</b>
1. Initiation à l'Histoire	EC1 : Initiation à l'Histoire
	EC2 : L'Histoire et les sciences connexes
	EC3 : Le métier d'historien et de professeur d'histoire
2. Initiation à la dissertation, au commentaire des documents et à l'explication de texte en histoire	EC1 : La Dissertation historique
	EC2 : Commentaire de documents et l'Explication de texte en histoire
3. L'Afrique et le Cameroun ancien	EC1 : L'Afrique ancienne
	EC2 : Le Cameroun ancien
<b>Unités d'Enseignement mineures</b>	
1. Géographie du Cameroun : Étude du milieu physique, humain et économique ;	
2. Initiation à la Géographie physique (Éléments de géomorphologie, d'hydrologie, de biogéographie et de climatologie.	
<b>Unités d'Enseignement transversales et professionnelles</b>	
1. Introduction à la philosophie, sociologie et histoire de l'éducation	
2. Introduction à la psychologie générale	
3. Initiation à l'enseignement de l'histoire	
<b>Semestre 2</b>	
<b>Unités d'Enseignement majeures</b>	<b>Éléments Constitutifs (EC)</b>

---

1. Royaumes et Empires africains	EC1 : Royaumes et empires du Soudan Central et Occidental
	EC2 : Royaumes et empires de l'Afrique Équatoriale, Australe et Orientale
2. Étude des civilisations précolombienne et asiatique	
3. Grèce et Rome antiques : pouvoirs et sociétés	
<b>Unités d'Enseignement mineures</b>	
1. Initiation à la cartographie	
2. Initiation à la statistique descriptive appliquée à la géographie	
<b>Unités d'Enseignement transversales et professionnelles</b>	
1. Introduction à la pédagogie générale	
2. Introduction à la psychologie du développement	
3. TICE à l'Enseignement de l'histoire et de la géographie (I)	
4. Éducation à la citoyenneté : État, Nation et Patrie	
5. Anglais/Français pour Historiens	

---

**Source : MINESUP, PRO-ATCP) – a -, 2016.**

Le tableau N°1 ci-dessus présente les Unités d'Enseignements majeurs, mineurs, transversaux et professionnelle de la première année de formation. Les objectifs à atteindre sont pluriels. Pour les unités méthodologiques, il s'agit de permettre aux apprenants de maîtriser les principes de base et les méthodes de la science historique, relever la contribution des autres sciences à l'histoire ; bref, initier les apprenants au métier d'historien. En dehors de cela, les apprenants doivent être initiés aux techniques de la rédaction d'une dissertation et d'exploitation des documents historiques, en rapport avec l'identification des sujets, la formulation d'une problématique, l'élaboration du plan, la construction du développement et les formes d'écriture.

Les unités inhérentes à l'histoire du Cameroun et de l'Afrique ancienne, doivent amener les apprenants à caractériser les modes de vie des populations précoloniales et le peuplement, à partir des sources archéologiques et des documents écrits. Cela doit être fait en établissant la chronologie de l'occupation et des modes d'organisations de la préhistoire (âge du fer), puis du XVe au début du XIXe siècle. Il s'agit parallèlement de présenter les traits essentiels de l'histoire et de la civilisation égyptienne tout en dégagant l'intérêt de leur connaissance pour les Africains.

L'étude de la géographie dans différentes Unités d'Enseignements vise, en ce qui concerne le cas spécifique du Cameroun, l'acquisition des connaissances sur le relief, la végétation, l'hydrographie, le climat, la population et l'économie, soit une maîtrise du Cameroun régional. De manière générale, ce cours a aussi pour objet de permettre aux futurs enseignants d'acquérir les notions de bases en géographie physique et en environnement.

Les Unités d'Enseignements transversale et professionnelle donnent une introduction aux champs fondamentaux en science de l'éducation. Il s'agit de doter l'étudiant des outils conceptuels pouvant lui permettre de mieux différencier les domaines des sciences de l'éducation. Cela se fait par une introduction aux théories

philosophiques, sociologiques, historiques ayant impacté l'éducation. De manière spécifique, les objectifs visent à conduire l'étudiant vers une analyse des problèmes éducatifs actuels à la lumière des théories et des pratiques philosophiques, sociologiques et historiques. Quant à la psychologie, le but poursuivi est d'introduire l'élève professeur dans le vaste champ de la psychologie générale pour l'initier à la meilleure compréhension des comportements afin de mieux le préparer à son emploi d'enseignant. De même, l'application des principes et des méthodes de la psychologie générale à la compréhension des conduites des apprenants et à l'optimisation de l'interaction enseignant-apprenant est essentielle.

Après l'assimilation de ces objectifs et le développement des compétences y relatives, l'apprenant peut être autorisé à passer en deuxième année de formation. Le tableau ci-dessous détaille les éléments de formation de cette année.

**Tableau 2. Éléments de formation initiale en 2<sup>e</sup> année de la filière Histoire**

<b>Semestre 3</b>	
<b>Unités d'Enseignement majeures</b>	<b>Éléments Constitutifs (EC)</b>
1. Les transformations de l'Europe et l'impérialisme en Afrique	EC1 : L'Europe médiévale - système féodal
	EC2 : L'Europe moderne
	EC3 : Impérialisme européen : origines et manifestations (cas de l'Afrique)
2. Esclavage, traite et diasporas noires	EC1 : Esclavage et traites négrières
	EC2 : Les diasporas noires
3. Le Cameroun, sous-protectorat allemand	EC1 : Conquêtes, résistances locales et mise en place du protectorat
	EC2 : Système d'administration et legs
<b>Unités d'Enseignement mineures</b>	
1. Environnement et développement durable en milieu tropical	
2. Climatologie et Hydrologie	
<b>Unités d'Enseignement transversales et professionnelles</b>	
1. Psychologie de l'apprentissage	
2. Mesure, Évaluation et docimologie	
3. Éducation à la citoyenneté : la constitution du Cameroun	
<b>Semestre 4</b>	
<b>Unités d'Enseignement majeures</b>	<b>Éléments Constitutifs (EC)</b>
1. Christianisme et Islam : origines, expansion et mutations en Afrique et au Cameroun	EC1 : le Christianisme : origines, expansion et impact en Afrique et au Cameroun
	EC2 : l'Islam : origines, expansion et impact en Afrique et au Cameroun
2. L'Afrique sous système colonial	EC1 : L'Afrique sous système colonial
3. Le Cameroun sous mandat et sous-tutelle	EC1 : Le Cameroun sous mandat
	EC2 : Le Cameroun sous tutelle
<b>Unités d'Enseignement mineurs</b>	
1. Initiation à la géographie humaine et économique	

2. Dynamique et organisation des espaces ruraux et urbains (le développement rural au Cameroun et en Afrique ; urbanisation et organisation de l'espace au Cameroun et en Afrique)
- 

**Unités d'Enseignement transversales et professionnelles**

---

1. Introduction à la didactique générale
  2. Didactique des disciplines
  3. Intégration pédagogique des TIC à l'enseignement/apprentissage de l'histoire et de la géographie (II)
  4. Pratiques de classe : préparation, conduite et évaluation d'une leçon d'histoire et de géographie
  5. Formation bilingue (Anglais/Français pour Historiens)
- 

**Source : MINESUP -(PRO-ATCP), -a- 2016.**

Le tableau N°2 ci-dessus présente le curriculum de formation théorique des apprenants en histoire en deuxième année de formation.

Les Unités d'Enseignements inhérentes à l'Afrique, visent plusieurs objectifs au premier rang desquels, l'étude les périodes sombres de l'impérialisme en Afrique, notamment les révolutions qui ont précipité les Européens dans cette voie, ainsi que les modalités de domination et de gestion de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie par les européens, et leurs répercussions. Il s'agit également d'étudier les phénomènes d'esclavages et de traite négrière, leurs déploiements et les conséquences identitaires et culturelles des traites esclavagistes ; analyser les problèmes d'intégration des Africains dans les différentes terres d'exil, la place et le rôle de la diaspora noire dans ses rapports avec la terre d'origine de ses ancêtres ; présenter quelques figures africaines de la diaspora. Enfin, l'apprenant ayant acquis les ressources devra être capable de présenter les origines du Christianisme et de l'Islam, leurs modes d'expansion ou de diffusion en Afrique et au Cameroun et leurs impacts sur la dynamique sociale et culturelle.

La géographie enseignée à ce niveau de formation (deuxième année) a pour objectif l'acquisition et la maîtrise des concepts et des approches fondamentaux de la géographie économique et du développement, en plus de l'étude du climat et son impact, du cycle hydrologique et de la gestion de l'eau.

Les Unités d'Enseignements transversaux et professionnelles de ce niveau de formation, permettent en gros à l'étudiant d'être conscient de la complexité de la notion d'apprentissage (identification des activités et des différents facteurs de l'apprentissage). Elles donnent également les ressources aux élèves professeurs de comprendre les mécanismes de l'apprentissage comme activité cognitive.

Pour le cas spécifique de la didactique, l'apprenant doit être initié à la lecture, à la compréhension, à la pratique et à l'analyse de la situation enseignement-apprentissage pour une meilleure efficacité de l'action didactique. Afin de facilement atteindre cet objectif, il doit pouvoir définir les différents concepts en didactique en relation avec les divers champs de sciences de l'éducation ; comprendre le processus enseignement apprentissage et les différentes formes de travail didactique ; analyser les composantes du processus enseignement-apprentissage à partir d'une approche

systémique de la situation pédagogique et enfin énumérer les paramètres d'une conduite et d'une animation de groupe classe.

Autant d'éléments, de ressources à acquérir et à développer qui permettent à l'apprenant d'aller vers la dernière année de son cursus de formation, où il sera contraint de braver un stage pratique dans un établissement scolaire dûment choisi. Pour finir avec cette présentation des curricula de formation, le tableau ci-dessous, présente les différentes Unités d'Enseignement de la troisième et dernière année de formation en Histoire au premier cycle de l'ENS de Bertoua.

**Tableau 3. Éléments de formation initiale en 3<sup>e</sup> année de la filière Histoire**  
**Semestre 5**

Unités d'Enseignement majeures	Éléments Constitutifs (EC)
1. L'Explication des documents historiques	
2. Décolonisation et problèmes postcoloniaux de l'Afrique et du Cameroun	
Unités d'Enseignement mineures	
1. Géographie régionale de l'Afrique : le cas de la CEMAC	
Unités d'Enseignement transversales et professionnelles	
1. Intégration pédagogique TIC à l'enseignement/apprentissage de l'histoire et de la géographie (III)	
2. Introduction à l'administration, législation scolaires, éthique et déontologie	
3. Éthique et déontologie de l'éducation	
4. Formation bilingue	
5. Éducation à la citoyenneté : Fondements et pratique de la démocratie	

**Source : MINESUP -(PRO-ATCP), -a- 2016.**

Le programme de formation illustré dans le tableau ci-dessus est souple par rapport aux autres parce que, en troisième année de formation, l'apprenant est, comme susmentionné, appelé à effectuer un stage pratique d'une durée de trois mois sur le terrain. Ce qui lui donne droit à un seul semestre de cours théoriques.

À l'analyse, il est non moins important de noter que ces curricula de formation sont issus des phases d'élaboration des programmes harmonisés de la filière normale coordonné par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, qui ont suivi le triptyque ci-après :

- les séminaires ateliers préparatoires des 15-16 avril 2015 qui se sont adossés sur le *Guide des métiers et des compétences dans les domaines stratégiques de l'économie et du développement de l'Afrique centrale*, publié en avril 2009 par le Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) et qui ont permis aux experts, sur la base des programmes des trois filières des différents Établissements agréés, de jeter les bases du cadrage minimum commun, nécessaire pour une harmonisation acceptée par tous ;
- les travaux préparatoires des 28-30 avril 2015 qui ont affiné les programmes de chaque filière, par niveau et par semestre ;

enfin des comités restreints, par filière, qui ont formalisé la version finale des différents programmes, prêts à être appropriés par chaque Établissement qui utilisera ainsi sa propre codification des Unités d'Enseignement, les Objectifs, les contenus des enseignements. Mais les compétences visées étant les mêmes pour tous (MINESUP-PRO-ATCP, -b- 2016).

### **3.2. La mise en condition opérationnelle des apprenants durant les stages pratiques**

Durant les trois années de formation au premier cycle de la filière Histoire de l'École Normale Supérieure de Bertoua, il est prévu une mise en condition opérationnelle des apprenants. Cela s'effectue durant les stages pratiques obligatoires qui sont partie intégrante du curriculum de formation. Sur trois années de formation, soit six semestres, l'apprenant est confronté aux réalités du terrain à deux reprises.

Le premier stage intervient en deuxième année de la formation. Qualifié de stage d'observation, son objectif est de permettre à l'apprenant d'intégrer les réalités des établissements scolaires et de se familiariser avec l'environnement de travail. Ce stage d'observation de deux semaines intervient au début de la deuxième année de formation. L'apprenant est libre de choisir l'établissement secondaire dans lequel il passe son stage.

Le deuxième stage quant à lui intervient en troisième ou dernière année de formation. Il s'étend sur une durée de trois mois. Il consiste premièrement à initier et développer les compétences de l'apprenant sur la manipulation des fiches pédagogiques ; deuxièmement en l'application avec précision des différentes phases liées à la méthodologie ; troisièmement l'évaluation des qualités personnelles et enfin l'appréciation générale du stage pratique. L'évaluation de fin de stage consiste ainsi à l'appréciation des critères inhérents aux deux pôles pédagogique et méthodologique suscités.

C'est donc au cours de ce stage pratique que se pose le principal schisme. Il s'agit du déphasage structurel et contextuel entre les cours reçus et les cours à dispenser. L'apprenant fait donc face à cette réalité et essaye de la surpasser en mobilisant d'autres moyens cognitifs.

L'observation empirique permet de constater que les leçons relatives aux unités d'enseignement transversales et professionnelles et les différentes théories y relatives, n'interviennent pratiquement pas dans les phases de préparation et de dispensation des leçons par les apprenants en stage sur le terrain. Cela répond donc à un pan de la problématique sus-formulée sur le déphasage entre la formation initiale et la réalité du terrain.

En réalité, sur la base de nos expériences professionnelles en tant que formateur et tuteur académique des apprenants, les unités d'enseignement transversales et professionnelles (psychologie générale ; psychologie du développement ; introduction à la didactique générale ; didactique des disciplines ; intégration pédagogique des TIC à l'enseignement/apprentissage de l'histoire et de la géographie), sont moins affectées par les apprenants. Dans certains cas, elles

constituent la cause principale des cas présumés de fraude (tricherie pendant les examens) voire de leur échec.

L'on peut se poser la question du pourquoi sur ces deux observations. En guise de réponse, nous pouvons évoquer plusieurs griefs qui concourent à cela :

- les quotas horaires réduits par rapport à l'ensemble des unités d'enseignement majeures et mineures ;
- le phénomène des « troncs communs » qui consistent à rassembler plusieurs filières dans une même salle à l'effet de leur dispenser la même leçon. Dans ces conditions, l'atmosphère n'est pas toujours propice à la dispensation et l'assimilation des explications par les apprenants ;
- quelque fois, les enseignants (formateurs) n'ont pas le vécu et les compétences pédagogiques nécessaires pour dispenser ces enseignements essentiellement professionnels.

La grille d'évaluation de l'examen pratique, adossée sur l'Approche par Compétences (APC), est structurée en rubriques facilement identifiables. Ainsi, la fiche pédagogique s'apprécie par rapport à sa structure, la contextualisation de la leçon, le plan et la cohérence des différentes parties de la leçon. La méthodologie, plus étendue, est centrée sur la prise en main de la classe ; le rappel des connaissances antérieures et la transition vers la leçon du jour ; la mise en œuvre de la contextualisation de la leçon ; les activités d'enseignement-apprentissage ; le contenu et l'évaluation formative. Les qualités personnelles renvoient à la voix porteuse, la qualité et le niveau de la langue, la tenue vestimentaire et la personnalité. Enfin, les critères d'appréciation du stage pratique sont respectivement, la ponctualité, la disponibilité, la préparation des cours, les notes des carrefours pédagogiques et la tenue du cahier de stage (MINESEC, 2012).

Ce dispositif psychopédagogique, méthodologique et professionnel, permet qu'au terme du premier cycle de formation, l'élève-professeur devrait avoir acquis des compétences académiques fondamentales et des compétences techniques nécessaires pour l'exercice efficace du métier d'enseignant dans les collèges d'enseignement secondaire général. Toutefois, l'on peut décrier l'absence d'une rubrique inhérente à la prise en compte des nouveaux aspects de la déperdition scolaire et la délinquance juvénile, qui s'imposent avec acuité, dans le biotope l'enseignement secondaire au Cameroun.

#### **4. Conclusion**

La formation initiale au premier cycle de la filière histoire à l'ENS de Bertoua est adossée sur des directives institutionnelles. Cette forme de diktat aiguille l'ensemble du processus d'admission/sélection, curricula de formation, dans la triple dimension académique, psychopédagogique et opérationnelle. Toutefois, lesdites directives qui encadrent cette formation initiale ne tiennent pas compte des nouveaux défis psychologiques à caractère disciplinaire, d'encadrement et de sanctions, qui s'imposent dans l'environnement scolaire secondaire au Cameroun depuis près de cinq ans. En plus de cela, avec la diminution progressive des effectifs dans l'admission/sélection des candidats dans les ENS du Cameroun, le gouvernement

devrait remanier les curricula de formation de manière à permettre aux lauréats de s'auto-employer, sans attendre l'intégration dans la fonction publique nationale. De même, cette refonte des programmes que nous souhaitons de tous vœux, doit accorder la priorité aux Unités d'Enseignements qui sont aujourd'hui reléguées au plan « transversales ».

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. \*\*\*Arrêté n° 21-00353/MINSUP du 08 juin 2021, portant ouverture du concours d'entrée e 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle de l'École Normale Supérieure de Bertoua et fixant le nombre de places offertes au titre de l'année académique 2021/2022.
2. \*\*\*Circulaire n°004/CAB/PM du 10 février 2000 relative à l'admission dans les écoles nationales de formation et au recrutement dans la fonction publique.
3. \*\*\*MINESEC. (2000). *Grille d'évaluation de l'examen pratique de l'ENS (PPO)*.
4. \*\*\*MINESEC. (2012). *Grille d'évaluation de l'examen pratique de l'ENS (APC)*.
5. \*\*\*MINESUP -(PRO-ATCP) -a - (2016). *Programmes harmonisés. Filière Histoire*, juin.
6. \*\*\*MINESUP -(PRO-ATCP) -b - (2016). *Programmes harmonisés. Filière Lettre Modernes Françaises*, juin.
7. \*\*\*PRO-ACTP. (2009). *Guide des métiers et des compétences dans les domaines stratégiques de l'économie et du développement de l'Afrique centrale*, avril, MINESUP.